

COMPTE RENDU DU COPIL DU 5 JUILLET 2021

Excusé.e.s : Bruno Lopez, Isabelle Gardères, Anne-Sophie Rodrigues, François Beaulaton, Josette Simonet, Cécile Daval, Louis Gatignol, Aymeric Schoebel.

Présent.e.s : Grégory Bonnet, Eric Poisson, Marie-Elise Solito, Christian Gaillard, Marie Anne Maise, Annick Falempin, Jérôme Rabanet, Daniel Faure, Romain Muggéo, Clémentine Raineau, Gérard Veneault, Alain Desnier, Bruno Clément, Fabrice Frette, Christiane Gueyton, Sylvain Lelievre.

Pilotage du projet

Il est fait un retour sur l'entrevue qui a eu lieu le 20 mai avec les services de l'État.

Pour rappel, nous avons adressé aux services :

- des éléments techniques relatifs aux choix des machines (types, hauteurs et puissances) au raccordement, aux accès et acheminement
- des éléments expliquant les conditions nécessaires pour que le projet puisse être rentable et donc aboutir
- les états initiaux sur les parties milieux naturels, paysagers, danger et acoustiques

Il faut souligner notamment que :

- *l'étude paysagère va au-delà des distances réglementaires pour intégrer le Puy de Dôme
- * l'étude milieux naturels (faune-flore) fait état d'une grande diversité, de couloirs de chauves souris, de la présence de nids de milan noirs (protégé mais pas en régression)
- *le fonctionnement du radar météo de St-Rémy serait peu impacté si notre projet devait aboutir en l'état
- *l'existence de la carrière et d'une autorisation d'extension devront être prises en compte et éventuellement donner lieu à une étude spécifique

Il est profité de ce temps pour présenter au COPIL les nouvelles propositions d'implantations.

Il est ensuite fait un résumé des retours émis par les services de l'État :

- *Le sous préfet a redit l'importance du projet suivi de près par ses services dont le caractère citoyen et de territoire est très apprécié
- *les retours paysagers sont très négatifs mais ne prennent pas en compte les éléments qui avaient été envoyés. Ces éléments d'explication ont été renvoyés au service concerné
- *les services soulignent l'effort déjà consenti de réduction du nombre de machines
- *la distance d'éloignement aux nids de milans noirs est fluctuante et pourrait remettre en cause certaines implantations. Le sous-préfet a écrit aux différents services pour qu'une position sur cet éloignement soit figée pour la durée du projet.

Sur la base des explications et des retours des services de l'État, il est décidé d'orienter le projet vers 1 implantation aux girouettes et 4 aux côtes, sur la base de deux dossiers de demandes d'A.E.U.

Juridico-Financier :

-Un point financier est fait afin de présenter les dépenses réalisées, engagées et à engager.

Face à cela, viendront notamment le dossier Leader de la commune de St-Hilaire (déposé). Une recherche de financement de l'ordre de 50K€ sera nécessaire pour mi 2022

-Ressources humaines : l'absence d'Isa entraîne un manque important de ressource dans ce groupe. Il n'est actuellement pas possible d'externaliser. Il est recherché des bénévoles. Charles, Marie-Elise et Aymeric intègrent ce groupe. Un appel sera également lancé avec l'envoi du CR.

-Maîtrise foncière à St-Hilaire : des promesses sont toujours manquantes, Gérard et Sylvain finaliseront les discussions avec les propriétaires concernés durant l'été.

-La reconnaissance d'intérêt général n'est pas encore acquise car il manque un document comptable. Difficultés: l'association en fonctionnement est bien dans le cadre d'une utilité publique mais elle mène en même temps des études assujetties à TVA et vise à faire des bénéfices. Cela nous expose à un rejet. Suggestions: présenter une Comptabilité analytique ressortant les 2 activités de MD et présenter la partie assujettie à TVA (études) comme ayant uniquement pour objectif de participer à la réalisation des objectifs ENR voulus par l'état.

-Relancer le chantier relatif aux statuts de la SCIC

Technique :

Mât de mesure. Il nous faut régler la seconde année d'occupation et contracter avec le propriétaire de la parcelle sur laquelle nous souhaitons déplacer le mât de mesure aux côtes.

Il nous faut vérifier que les enregistrements de la seconde année sont bien conservés.

Les types de machines visées sont des 4-5 MW permettant de valoriser des vents relativement faibles.

Il est convenu de faire réaliser l'étude géobiologique et de travailler plus précisément l'étude d'accès.

Questions diverses :

A la demande des amis du prieuré et dans le cadre de leur exposition sur l'électricité, MD animera une réunion sur l'éolien le 30 juillet.

A la demande du conseil municipal de Champs, MD animera une réunion sur l'éolien, les étapes et enjeux d'un projet, courant septembre.

A la demande du conseil municipal de Loubeyrat, MD assistera à une présentation par CNR (développeur-exploitant en partie public) d'un projet éolien sur cette commune.

Des réponses aux polémiques lancées par Berne et Zemmour ont été adressées de manière collective (avec d'autres associations et porteurs de projets).

Il faut s'occuper d'acquérir l'outillage qui nous permettra de proposer la participation au COPIL par visioconférence.

Le prochain COPIL aura lieu à l'automne.